



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PAU Capitale humaine

Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée

Pau se lance dans la démarche

Lancement officiel du projet [jeudi 10 octobre 2019 à 15 heures au Pavillon des Arts](#)



**TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE**



Dossier de presse - Octobre 2019



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



en Nouvelle-Aquitaine
Fonds Social Européen



Ce projet est cofinancé par
le Fonds Social Européen
dans le cadre du programme
opérationnel national «Emploi
et Inclusion» 2014-2020

PAU Capitale humaine

Jeudi 10 octobre prochain, M. Eric SPITZ, Préfet des Pyrénées Atlantique et M. François BAYROU, Président de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, Maire de Pau, annonceront le lancement de la démarche Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée de Pau. Déjà testé par dix territoires en France, Pau sera la première ville à se positionner sur ce projet dans le département.

Le projet Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) vise à rediriger les budgets publics issus des coûts de la privation d'emploi pour financer les emplois manquants en assurant de bonnes conditions de travail. Il s'agit de permettre à des demandeurs d'emploi de longue durée d'être embauchés en CDI par des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, les Entreprises à But d'Emploi, pour exercer des activités économiques pérennes et non concurrentes, qui répondent aux besoins non satisfaits du territoire.

La loi du 29/02/2016 a permis à dix territoires de se lancer dans l'expérimentation. L'expérimentation a obtenu la reconnaissance du Président de la République lors de la présentation de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté en septembre dernier. A cette occasion, le Président de la République a affiché la volonté d'étendre l'expérimentation. Pour obtenir une vision claire du calendrier de l'extension de l'expérimentation, il est nécessaire que les territoires se mobilisent et affichent leur volonté au niveau national.

Dès que l'extension de l'expérimentation sera autorisée par l'Etat, Pau devra être prête à présenter sa candidature. Dans l'attente, le territoire doit travailler, d'ores et déjà, avec l'ensemble des acteurs à la réalisation de ce projet.

L'expérimentation Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée

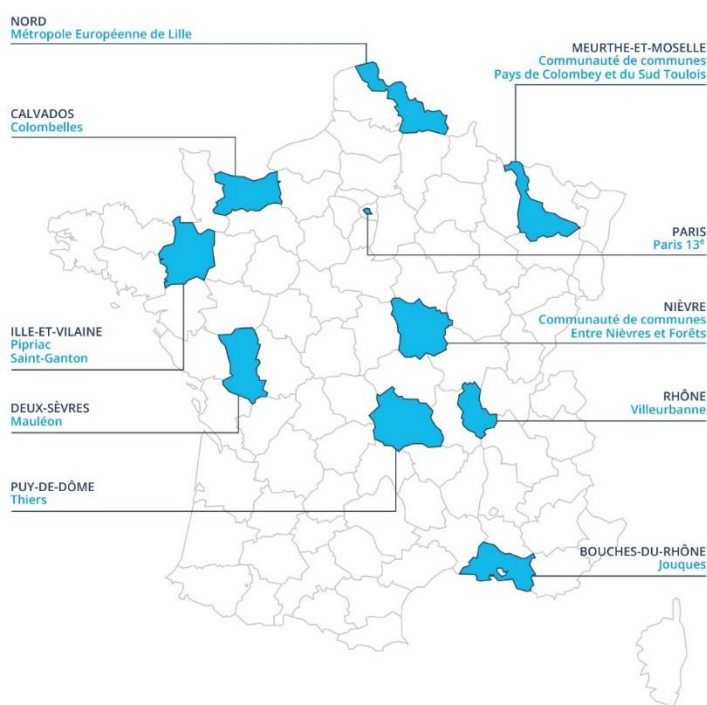
Depuis janvier 2017, dix territoires ont entrepris de démontrer sur le terrain que l'on peut proposer aux chômeurs de longue durée une activité utile et donner ainsi une vraie consistance, construite localement avec le concours de la collectivité nationale, au droit à l'emploi prévu par la Constitution.

Cette expérimentation est conduite en application de la loi d'expérimentation du 29 février 2016, votée à l'unanimité par l'ensemble des groupes parlementaires à l'Assemblée nationale comme au Sénat, qui offre un cadre juridique et un financement permettant de commencer de mettre en œuvre une démarche initiée par ATD quart monde et aujourd'hui soutenue par Emmaüs, le Secours Catholique, la Fédération des acteurs de la solidarité et le Pacte civique.

Cette démarche permet le développement d'activités nouvelles, utiles, non concurrentes de l'activité marchande et de l'emploi public, dans le cadre d'entreprises à but d'emploi (EBE).

La réussite de cette expérimentation de cinq années représente un enjeu important : vérifier que tous les demandeurs d'emploi volontaires ont pu être employés, que les activités sont effectivement nouvelles sur le territoire, qu'il n'y a pas de dépense publique additionnelle par rapport aux coûts du chômage...

A cet effet, la loi d'expérimentation prévoit un bilan et une évaluation permettant d'engager une seconde

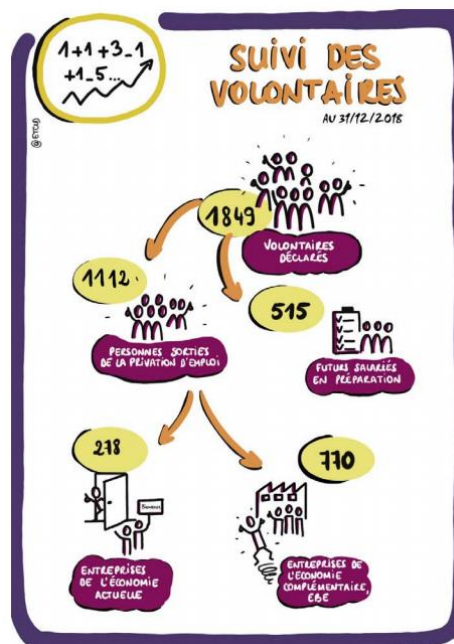


phase de cette même dynamique pour organiser l'initiative locale d'un nombre plus important de territoires.

➔ L'expérimentation en chiffres

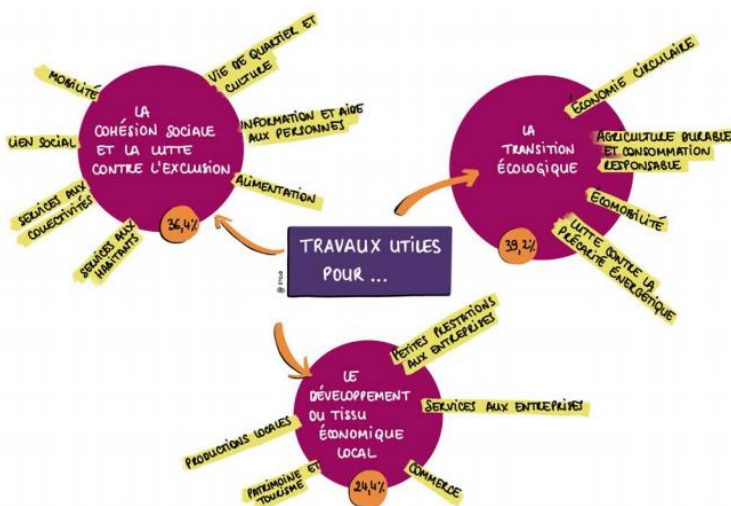
Dans les 10 territoires qui ont mis en œuvre l'expérimentation, 11 Entreprises à But d'Emploi ont vu le jour, financées par l'Etat à hauteur d'environ 18 000 € par salarié et par an.

Au 31/12/2018, après 2 années d'expérimentation, l'ensemble des 10 territoires ont permis à **1112 demandeurs d'emploi de longue durée de sortir de la privation d'emploi.**



Présentation de l'expérimentation TZCLD en 3' : <https://www.youtube.com/watch?v=RhXT21FSLiA>
 Pour plus de détails sur l'expérimentation : <https://www.tzcl.fr/>

➔ Ce projet, qui propose un droit à l'emploi, permet :



Pour les personnes concernées : une amélioration de leurs bien-être et de leurs conditions de vie, induite par des revenus plus importants mais aussi par tout ce que peut apporter de positif le fait d'avoir un emploi durable.

Pour le territoire : de gagner en dynamisme économique et en « mieux être » social grâce notamment au développement de services utiles et au développement d'activités en lien avec la transition écologique sur le territoire.

Pour l'économie locale : de répondre à des besoins non satisfaits et travaux utiles à la société qui ne sont pas ou plus réalisés car partiellement solvables, d'augmenter le pouvoir d'achat global, d'explorer de nouveaux champs d'activités qui peuvent s'ils deviennent solvables constituer une nouvelle activité pour le territoire.

Le projet de Pau

Le chômage de longue durée est en augmentation importante depuis 2008, 1 million de chômeurs de longue durée en 2008 contre 2,4 millions en 2019, ce qui représente près de 40% du total des demandeurs d'emploi.

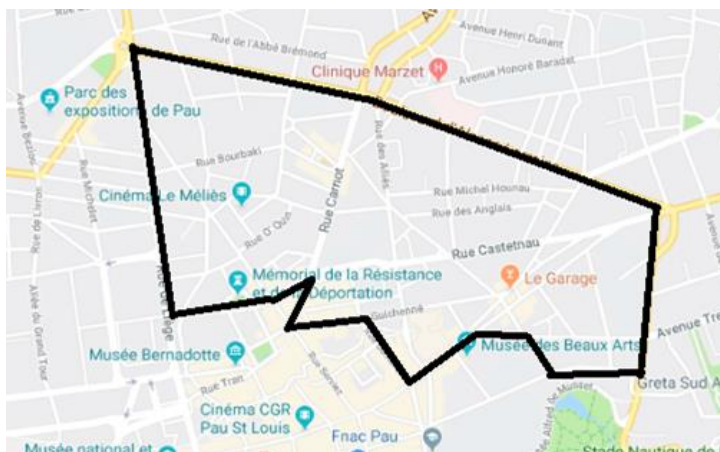
Sur la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, entre mars 2018 et mars 2019, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée a augmenté de 3,9%. Concernant les demandeurs d'emploi de longue durée de plus de 2 ans ce nombre a progressé de 10,3%.

→ Le territoire proposé

La volonté est de pouvoir offrir un droit à obtenir un emploi pour tous les demandeurs d'emploi mais cette expérimentation doit d'abord prendre ses marques sur un territoire de taille raisonnable avant d'être étendue.

Le territoire proposé couvre les quartiers **Foirail - Montpensier et Triangle – Les Anglais**.

Il comptabilise environ 500 demandeurs d'emploi de longue durée sans aucune activité.



→ Les dates à retenir

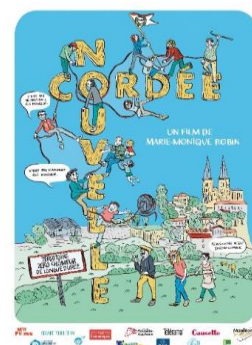
29 novembre 2019, 20h15 : Projection du film « **Nouvelle Cordée** » sur l'expérimentation TZCLD, en présence de la réalisatrice Marie-Monique Robin, au cinéma le Méliès. Pour voir la bande annonce : <https://www.m2rfilms.com/nouvelle-cordee>

Des places seront distribuées aux partenaires et demandeurs d'emploi de longue durée du territoire concerné.

10 décembre 2019 : « **Fabrique de l'emploi TZCLD** »

Journée de réflexion collective sur le projet TZCLD à Pau, en présence des acteurs institutionnels, des associations, des entreprises, des structures d'insertion, des habitants, des demandeurs d'emploi de longue durée... autour de 3 thématiques :

- Mobiliser et informer l'ensemble des demandeurs d'emploi de longue durée volontaires / identifier les compétences et les projets professionnels des futurs salariés de l'Entreprise à But d'Emploi
- Recenser des activités répondants à des besoins non satisfaits, non concurrentes des activités économiques existantes
- Communiquer sur la démarche : augmenter la notoriété du projet, mobiliser et informer l'ensemble des acteurs du territoire, faire adhérer au projet



Contact

Léa VALLEAU

Chargée de mission développement de l'ESS et de l'entrepreneuriat
Service Emploi et Valorisation des Compétences Territoriales

Direction Vie des quartiers, Politique de la Ville et Emploi du Territoire

Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

05 59 27 85 80 / 06 07 37 47 19 / l.valleau@agglo-pau.fr